

Du bienfait du contraste entre le carême et le temps pascal

Michel STEINMETZ

Le carême

Le carême est un temps de pénitence, de prière et de partage. Particulièrement, c'est l'ultime temps de préparation pour les baptêmes d'adultes, traditionnellement célébrés le jour de Pâques. Le nom carême provient de la contraction du mot latin *quadragesima*, qui signifie « quarantième ». Il s'agit naturellement d'une référence au jour de Pâques, qui termine le carême. La durée de quarante jours commémore à la fois les quarante jours et quarante nuits du jeûne de Moïse avant la remise des Tables de la Loi et les quarante jours de la tentation du Christ dans le désert entre son baptême et le début de sa vie publique, lors desquels Il fut tenté par Satan, d'après les évangiles synoptiques. Les dimanches ne faisant pas partie du carême, le carême s'étend en fait sur quarante-six jours.

Au VII^e siècle, le carême fut établi dans son calendrier actuel. De plus, les trois dimanches précédant le carême - la Septuagésime, la Sexagésime et la Quinquagésime - étaient eux-mêmes inclus dans la préparation de Pâques. Dès les premiers siècles chrétiens, la pratique du jeûne a accompagné ce temps de pénitence et de privation.

Le temps pascal

Le temps pascal, lui, s'ouvre avec le dimanche de Pâques, couvre sept semaines et se clôt avec la célébration du dimanche de Pentecôte. La tradition comprend cette période comme la « dilatation », en quelque sorte, du jour de Pâques lui-même, de la résurrection du Christ.

Les Pères de l'Église enseignent que ces cinquante jours « sont comme un seul jour ». Saint Augustin parle dans ses sermons d'un « grand dimanche ». On peut noter le détail suivant qui dit assez la solide unité de ce temps : il est scandé par des dimanches qui sont tous appelés « dimanches de Pâques », et non « dimanches après Pâques ». Le fait d'avoir cinquante jours de réjouissances pour la Pâque s'est imposé très tôt. Dès le second siècle chrétien, on accorde à chaque jour du temps pascal l'importance même du jour de Pâques. Durant toute cette période, la résurrection était célébrée et méditée dans toutes ses implications. Il est clair qu'au V^e siècle, la période de la « cinquantaine pascale » est fixée. A la vérité, cette période du temps liturgique épouse la chronologie du livre des Actes en incluant les deux solennités majeures du temps pascal : l'Ascension et la Pentecôte.



Église Sainte Famille de Schiltigheim

Dans la liturgie, cette différence fondamentale de ton est évidemment marquée. Alors que, en carême, tous les *alléluias* sont supprimés, les hymnes de joie « *Gloria in excelsis* » et « *Te Deum* », ainsi que la décoration florale disparaissent, l'orgue se tait normalement et seule subsiste la musique vocale, le temps pascal, au contraire, est celui d'une joie ininterrompue : les *alléluias* fusent à nouveau, place est faite à la louange sans mesure... Une invitation, donc, à envisager, en équipe liturgique, les semaines à venir dans leur ensemble et dans leur lien les unes aux autres, afin que carême et temps pascal soient vécus comme les éléments organiques et logiques de la célébration du même mystère de mort-résurrection du Christ !